La fiche décès

Domaine

Elle succède à la table des décès et aux répertoires généraux à partir de 1969 et renvoie vers les déclarations de mutation par décès.

Typologie et contenu

Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

On y trouve :

- la localité.
- le nom et les prénoms du défunt.
- le profession.
- le lieu et la date de naissance.
- le domicile.
- le lieu et la date du décès.
- le nombre d’enfants du défunt.
- l’état civil du défunt.
- les nom, prénoms, domicile et degré de parenté des héritiers connus.
- la désignation sommaire des biens délaissés.

Ainsi que diverses observations dans le cadre réservé au service :

- révision (actifs présumés, abattements).
- déclaration principale (date, numéro, contrôle, actif net, abattements et droits).
- diligences et recommandations.
- apurement.